

## Interactions entre la religion et la culture

Aminollah Zargarian <sup>1</sup>

Professeur de l'Institut des langues et cultures, Université Al-Mostafa, Qom

Received: 1398/02/26 | Accepted: 1398/08/20

### Résumé

Les coutumes constituent une partie importante de la culture de chaque société. La Coutume entant système des actions sociales comprend les pratiques sociales conventionnelles sur les thèmes de transaction au sens général, d'argumentation et de jugement. On étudie les coutumes populaires dans le cadre de l'actions singulière de son agent.

Le système de transaction et celui de preuves de la Charia sont fort influencés par ceux de la Coutume. On veut savoir dans quelle domaine, quelle limite et comment cette influence est autorisée et ce qu'est la position de la religion devant les transformations de la Coutume au cours du temps. Est-ce que les nouvelles preuves ou les nouveaux actes transactionnels sont admises par la religion ou non?

On va établir que l'islam n'a pas inventé de nouvelle preuve, ni de transaction bien qu'il ait imposé certaines limites sur cette dernière. Voilà un champs libre pour pousser de nouvelles sortes de la vie humaine sans dépasser la Charia et sans tomber dans la route du sécularisme, ni celle de l'arirérisme. La seule et la plus importante intervention systématique et sociale de la religion dans la vie humaine, c'est d'établir l'institution de l'Etat qui serait dans un sens, une autre zone libre pour manifester les capacités humaines en harmonie de la religion .

On suit dans cette recherche la méthode du Fiqh et ses fondements, et utilise pour sources les livres de Usul al-Fiqh des grands ulémas chiites , anciens et contemporains, ainsi que les cours supérieurs des maitres actuels des fondements du Fiqh à Qom.

### Les mots clés

religion, interaction, coutume, culture, Fiqh, chiite, Charia , système, transactions, preuves, Etat, zone libre, civilization.

---

1. Email: zargarianam@gmail.com

## Introduction

### De courants principaux sur la question de l'interaction

Un courant culturel, selon moi, dans le sens strict du terme, est « un mouvement d'idées, d'opinions, de sentiments » qui n'a pas encore cessé d'exister, mais pas encore d'ailleurs atteint à instituer une tradition ou bien un système politique ou académique. Dans le sens général, les courants comprennent aussi les doctrines et les systèmes en place.

on peut distinguer, quant à la question de l'interaction entre la religion et la culture, différents systèmes et courants de pensée:

- La religion n'a aucun rapport avec la culture. Il faut raffiner nos connaissances islamiques de tout élément culturel ou philosophique éventuellement introduit dans la Tradition. C'est la religion qui doit réaliser notre culture et non l'inverse. Il faut donc rendre uniforme toute communauté musulmane. Tout ce qui n'existait pas auparavant sera qualifié d'innovation. Toute chose est expliquée dans le Coran et la Sunna. Il nous faut un retour aux trois premiers siècles du temps de l'islam. C'est avec compréhension des compagnons du Prophète et ceux qui les suivent dans les connaissances islamiques, qu'on peut atteindre à avoir une connaissance pure de l'islam en se conformant avec leur mode de vie. (**salafisme**)

- La religion est quelque chose de convictions et pratiques personnelles et non sociale. Sur le plan social, c'est la coutume de chaque société qui décide. La sécularisation de la religion, à savoir, « faire passer (quelqu'un, quelque chose) du statut religieux au statut séculier, laïciser ; comme séculariser la cérémonie du mariage, les domaines d'un monastère », n'est pas seulement mauvaise, par contre, est une chose juste, voire indispensable, car la civilisation, au fond, est humaine, changeable et périodique et mondaine alors que la religion est, en principe, sacrée, constante et faite pour la vie dernière de l'au-delà,

En plus, l'application de la religion dans la scène sociale n'a connu aucune réussite et même a causé beaucoup de guerre, de malheur économique.

La religion sans loi, sans Charia est paisible à tout le monde, et on peut même assurer la liberté de conscience pour tous. (**sécularisme**)

- Il n'y a que la matière ; et la religion, c'est l'opium des



peuple, une invention par les riches pour abuser des pauvres. La religion, l'idéologie comme la culture sont des affaires de superstructure. Ce sont les moyens de production qui déterminent les relations humaines, comme la religion et la culture. (**Marxisme**)

- Il n'y a que la matière et les choses perceptibles. La religion était une invention humaine nécessaire pour l'état théologique de l'homme, alors que à présent, l'humanité a atteint sa maturité de positivisme. Les propos de la religion ont perdu leur valeur cognitive, leur rôle fonctionnel et leur efficacité. Il faut se détourner totalement vers l'homme. (**humanisme et positivisme**)

### Définitions

Au commencement, il y avait des choses, réelles ou vraies, comme la terre, l'eau, l'air, le feu, les végétaux, les animaux, leurs manières de vie, la lune, la terre, le soleil et leur système de mouvement, et il y auront toujours jusqu'à un terme fixé par la volonté divine . Ce sont les choses qu'elles existent avec ou sans l'homme. En revanche, il y a des choses qu'elles n'auraient pas existé et l'on n'aurait pas pu même y penser dans certains cas, si l'homme n'avait pas été sur terre. Ce sont les choses que l'homme a construites ou il en était le support .

Il y avait du manger avant l'homme, mais l'aliment, la cuisine est une chose propre à l'homme, construit et préparé par l'homme. Les animaux faisaient l'acte sexuel et le font, même les primitifs le faisaient ; et le font encore les fornicateurs et les violeurs , mais le mariage est quelque chose propre à l'homme, ainsi que la fornication et la violence.

La langue, l'écriture, l'art, l'Etat, la politique, l'économie, les droits et devoirs, l'histoire, la science, la philosophie, la religion, le temple, la mosquée, la justice, l'éducation, l'agriculture, les machines, la technologie, le sport, ... sont tous propres à l'homme ; et si on continue à énumérer la liste des choses et notions inventées par l'homme ou par sa participation active ou passive, on arrive à un nombre incroyable. Ni les animaux, ni les anges ne jouissent pas de chose pareille. Ce sont les affaires et les choses qu'on appelle culturelles. Elles n'étaient pas prêts par terre, ni sur les arbres, mais c'était l'homme qui les a construites, cultivées ou bien en a été le support sur terre. Ce sont les affaires humaines.

L'humain et le culturel se coïncident et s'accordent sur tous



leurs cas : toute chose humaine est culturelle et toute chose culturelle est humaine ; il s'agit là pourtant de deux notions différentes.

La chose, appelée dans plusieurs langues par الثقافة, فرهنگ, Culture, *Bildung*, consiste dans une vérité unique nécessaire pour la vie sociale de l'homme avec formes diverses pour chaque peuple, au début comme un point, puis développé comme l'espace abstraite, jamais vide, courbée par des masses, dynamique, toujours en expansion ou contraction, en même temps la matière première de ses produits, influant sur ces-derniers et influencée par eux, la matrice de toute chose humaine acquise.

La religion, est tout simplement, ما جاء به النبي ; ce que le prophète nous a apporté de la part de Dieu par la révélation au sens général du terme. Alors, le bouddhisme, l'indouisme et les doctrines semblables sont tous, hors de notre discussion.

Les coutumes constituent une partie importante de la culture de chaque société. La religion dépend de la culture ou c'est la culture qui dépend de la religion ? Est-ce que la religion constitue une partie de la culture ? Si oui, à chaque culture on doit alors correspondre une religion propre à cette culture

### Etymologie arabe du mot urf (عرف)

مقاييس اللغة - عرف: أصلان صحيحان يدلّ أحدهما على تتابع الشيء متصلاً ببعضه ببعض. و الآخر- على السكون والطمأنينة. فالأول- العرف: عرف الفرس، وسمي بذلك لتتابع الشّعْر عليه. و يقال جاء القطا عرفا عرفا، أي بعضها خلف بعض ومن الباب العرفة، وجمعها عرف، وهي أرض منقادة مرتفعة بين سهلين تنبت، كأنها عرف فرس. والأصل الآخر- المعرفة والعرفان، تقول عرف فلان فلانا عرفانا ومعرفة، وهذا أمر معروف، وهذا يدلّ على ما قلناه من سكونه اليه، لأنّ من أنكر شيئا توخّش منه ونبا عنه. ومن الباب العرف: وهي الرائحة الطيبة، وهي القياس، لأنّ النفس تسكن اليها، يقال ما أطيّب عرفه. عرّفها لهم أي طيّبها. والعرف: المعروف، وسمي بذلك لأنّ النفوس تسكن اليه

Urf : ayant deux racines valables, l'une désigne la succession d'une part à l'autre de la même chose, et la seconde le demeure et la sûreté. (Ibn Fares, 1979)

### Etymologie du terme coutume

« Consuetudo signifie à la fois coutume et habitude. Habitude

commune, manière de se « tenir » (habitude vient de habere, « tenir », « se tenir ») qui concerne aussi bien un comportement moral, une manière de vivre propre qu'une manière de se vêtir comme signe d'appartenance (« habit » vient d'habitus et « costume » de consuetudinem).

La coutume renvoie donc aux habitudes (aux « moeurs ») en tant qu'elles forment un système d'opinions en rapport avec des usages. Comme manière d'être, elle désigne à la fois le fait collectif (une culture traditionnelle et / ou une imagination singulière) et la force qui lie en chaque mémoire des images, des sentiments, des idées. » (Blay, 2003)

Le Petit Robert : Façon d'agir établie par l'usage. → **habitude, moeurs, tradition, usage.** Dans une collectivité, Manière à laquelle la plupart se conforment « *La coutume est une seconde nature* » (Pascal). Pratique que l'ancienneté ou la fréquence rend normale, dans une société

« La coutume un *usage*, né de la répétition, L'exigence de répétition s'inscrit dans l'adage « une fois n'est pas coutume ». Si l'usage découle de la contrainte, on parlera de *mauvaise coutume*. En tout état de cause, le non-usage c'est-à-dire la désuétude met un terme à la coutume ». (Blay, 2003)

### Interactions réalisatrices

#### L'islam reconnaît et encourage la multiplicité culturelle

يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّا خَلَقْنَاكُمْ مِنْ ذَكَرٍ وَأُنْثَىٰ وَجَعَلْنَاكُمْ شُعُوبًا وَقَبَائِلَ لِتَعَارَفُوا إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِنْدَ اللَّهِ  
أَتْقَاكُمْ إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌ (١٣-الحجرات)

*O hommes! Nous vous avons créés d'un male et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous connaissiez entre vous. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand-Connaisseur.* (Hamidullah)

Les exégètes musulmans expliquent que cette diversité de groupements humains réalisés par Allah non pas pour se vanter et s'enorgueillir mais afin de connaître l'un par l'autre, leur parenté, leur ascendance, etc. on dirait, si les gens ne s'étaient pas regroupés dans différents groupes, on n'aurait pas pu distinguer entre les gens à cause de leurs ressemblances physiques. On peut présenter quelques extraits des exégèses sunnites venant ensuite, comme



Baydawi, Zemakhchari et Aloussi, qui en témoignent. Il semble que cette explication n'est pas juste.

بيضاوى: { لتعارفوا } ليعرف بعضكم بعضاً لا للتفاخر بالآباء والقبائل  
 زمخشري: أي لتعلموا كيف تتناسبون . ولتتعرفوا . والمعنى : أن الحكمة التي من أجلها رتبكم  
 على شعوب وقبائل هي أن يعرف بعضكم نسب بعض . فلا يعتزى إلى غير آباءه ، لا أن تتفاخروا بالآباء  
 والأجداد ، وتدعوا التفاوت والتفاضل في الأنساب  
 آلوسى: { لتعارفوا } علة للجعل أي جعلناكم كذلك ليعرف بعضكم بعضاً فتصلوا الأرحام وتبينوا  
 الأنساب والتوارث لا تتفاخروا بالآباء . . . . . وقرأ أبان عن عاصم { وَقَبَائِلَ لَتَعَارَفُوا } بكسر الراء مضارع  
 عرف ، قال ابن جنى : والمفعول محذوف أي لتعرفوا ما أنتم محتاجون إليه كقوله : وما علم الإنسان إلا  
 ليعلم . . . أي ليعلم ما علمه وما أعذب هذا الحذف وما أغربه لمن يعرف مذهبه . / واختير في المفعول  
 المقدر قرابة بعضكم من بعض

Le très grand exégète chiite contemporain, A. Tababayi, dans son œuvre magnifique, Al-Mizan, explique le verset d'une autre manière :

طباطبائي: و قوله: «إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِنْدَ اللَّهِ أَتْقَاكُمْ» استئناف مبين لما فيه الكرامة عند الله سبحانه، وذلك أنه نبههم في صدر الآية على أن الناس بما هم ناس يساوي بعضهم بعضا لا اختلاف بينهم و لا فضل لأحدهم على غيره، وأن الاختلاف المترائي في الخلقة من حيث الشعوب والقبائل إنما هو للتوصل به إلى تعارفهم ليقوم به الاجتماع المنعقد بينهم إذ لا يتم اتئلاف و لا تعاون و تعاضد من غير تعرف فهذا هو غرض الخلقة من الاختلاف المجمعول لا أن تتفاخروا بالأنساب و تتفاضلوا بأمثال البياض و السواد فيستعبد بذلك بعضهم بعضا و يستخدم إنسان إنسانا و يستعلي قوم على قوم فينجر إلى ظهور الفساد في البر و البحر و هلاك الحرث و النسل فينقلب الدواء داء .

Apparemment , dit-il A.Tabatabaii, « la diversité des peuples s'est produite seulement pour se connaître entre les gens de chaque peuple par lequel ils pourront atteindre à établir leur société, car la coopération entre les gens d'un groupement sans se connaître entre eux est impossible » (Tabatabaii)

**Remarque :** A.Tabatabaii prend la connaissance entre les gens entant cause préparant le terrain pour l'établissement de la société, tandis que l'apparence du verset reconnaît le rôle d'objectif pour la dite connaissance, d'autant plus que le verset nous informe des sociétés déjà établies comme nations et tribus. Il semble que le Coran parle de la re-connaissance entre les peuples et non pas de

connaissance entre les gens d'un seul peuple donné afin d'établir, entre eux, la société coopérative.

En fait, le verset parle de la fin pour laquelle Dieu a dispersé les groupements humains sur terre ; comme au début, et même actuellement une collectivité trop peuplée sans assez de rapport, de ciment social, de source, ..., ne pouvait pas rester ensemble, car tout homme dans la sphère de ses liens vive avec les autres. Et dans la même sphère qu'ils produiraient leurs propres coutumes. Dépassant de la force et de l'étendu possible du rapport entre les membres, chaque sphère a une capacité limitée pour garder ensemble un nombre déterminé des membres. L'environnement, les sources, .... tout comme la nourriture spirituelle sociale ne sont plus suffisants et persuadant pour tout le monde. Alors, faute de la force requise du lien social, se divise la collectivité principale en petits groupements qui ne peuvent plus vivre ensemble en paix, surtout avec coutumes imposées par le groupe souverain. De même, dans une famille, les enfants après quelques âges, ne peuvent plus vivre dans la même atmosphère de leurs parents, voulant créer leurs propres vies.

La guerre aurait déclenché et aurait détruit toutes coutumes et patrimoine humaine, si le programme divin ne s'était pas mis en œuvre « *et Nous avons fait de vous des nations et des tribus* ». Cette diversité a permis à l'homme qu'il soit vu, contemplé et apprécié, qu'il vive à sa façon, que les trésors divins, les goûts, les arts et les énergies inscrits dans son esprit soient découverts et émancipés, que dans un mot, les hommes se connaissent « *pour que vous vous connaissiez entre vous* » , que vous bénéficiiez des expériences que les autres ont vécues, et non pas pour faire la guerre entre vous et ni pour vous enorgueillir de vous-mêmes . La re-connaissance des autres et par les autres et non pas être méprisé, réprimé, reculé et finalement capturé ou tué par les autres. Et le fruit de cette reconnaissance , c'est la connaissance de soi par l'homme et celle de Dieu en suite.

L'explication de A. Tabatabaï convient plutôt avec le verset suivant qui exprime certaines divergences entre les membres d'une seule société. La seule raison, j'imagine, pourrait justifier la position de A. Tabatabaï, c'est qu'il avait pris la nécessité de la connaissance entre les peuples dans le but de la construction d'une société mondiale, le fait cent pourcent juste et admis..

أَهُمْ يَقْسِمُونَ رَحْمَتَ رَبِّكَ نَحْنُ قَسَمْنَا بَيْنَهُمْ مَعِيشَتَهُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَرَفَعْنَا بَعْضَهُمْ فَوْقَ بَعْضٍ دَرَجَاتٍ لِيَتَّخِذَ بَعْضُهُمْ بَعْضًا سُخْرِيًّا وَرَحْمَتُ رَبِّكَ خَيْرٌ مِمَّا يَجْمَعُونَ (٣٢- الزخرف)

*Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur? C'est Nous qui avons reparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres, afin que les uns prennent les autres à leur service. La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux, cependant, que ce qu'ils amassent. (Hamidullah)*

### Une autre raison pour la multiplicité culturelle

En plus, il y a plusieurs notions, s'il n'y avait pas eu lieu la notion contraire, la notion même et ni celle contraire n'auraient point été connu par l'homme. L'appareil cognitif humain s'est ainsi fait créer. On n'arrive pas à comprendre et conceptualiser les sens sans percevoir aussi le sens contraire. S'il n'y avait pas eu l'obscurité à côté de la lumière, on n'aurait pas compris ni la lumière, ni l'obscurité. C'est avec vivre la nuit qu'on peut comprendre aussi le jour, etc. Sans la diversité des modes de vie humaine sur la globe, beaucoup d'aspects humains resteraient négligé.

Or, Allah le tout Haut, étant au-dessus de toutes les diversités, au-dessus de toutes les doubles notions contraires, sans adversaire, demeure incompréhensible, non-conceptualisable, absolu, même absolu de l'absolu, libre de toute couleur, est créateur de toute diversité.

### Comparaison entre les vues, l'islam et le judaïsme sur la diversité culturelle

وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ رَسُولٍ إِلَّا بِلِسَانٍ قَوْمِهِ لِيُبَيِّنَ ... (٤- ابراهيم)

*Et Nous n'avons envoyé de Messenger qu'avec la langue de son peuple, afin de les éclairer.... (Hamidullah)*

وَمِنْ آيَاتِهِ خَلْقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَالاخْتِلافِ اَللْسِنَاتِ وَالْوَالِدَاتِ اَلْاِيَاتِ لِلْعَالَمِينَ

(٢٢- روم)

*Et parmi Ses signes la création des cieus et de la terre et la variété de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a en cela des preuves pour les savants. (Hamidullah)*

« 1 Or toute la terre avait la même langue et les mêmes mots.

2 Et étant allés du côté de l'orient, ils trouvèrent une plaine



dans le pays de Sinéar, et ils s'y établirent.

3 Et ils se dirent entre eux : Allons, faisons des briques et cuisons-les au feu. Et la brique leur servit de pierre, et le bitume leur servit de mortier.

4 Et ils dirent : Allons, bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet soit dans les cieux, et faisons-nous un monument, de peur que nous ne soyons dispersés sur la face de toute la terre.

5 Et l'Eternel descendit pour voir, la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes.

6 Et l'Eternel dit : Voici, ils ne sont qu'un peuple et ils ont tous une même langue, et ceci est le commencement de leurs entreprises ; et maintenant, quoi qu'ils veuillent entreprendre, rien ne les empêchera.

7 Allons ! descendons et confondons là leur langage, de sorte que l'un ne comprenne plus le langage de l'autre.

8 Et l'Eternel les dispersa de là sur la face de toute la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville.

9 C'est pourquoi elle fut appelée Babel, parce que c'est là que l'Eternel confondit le langage de toute la terre, et c'est de là que l'Eternel les a dispersés sur la face de toute la terre. » (La Bible, 2005)

« **Babel, tour de,** selon l'Ancien Testament, tour érigée en Babylonie dans l'objectif d'atteindre les cieux. Cette prétention humaine aurait provoqué la colère divine et la création des langues.

La Genèse (XI, 1-9) évoque l'histoire d'un peuple babylonien qui aurait cherché à construire un édifice si haut qu'il aurait permis aux hommes de forcer la porte du ciel : « Construisons une ville, avec une tour dont le sommet soit dans les cieux ». À l'origine de cette ambitieuse entreprise — accéder au paradis sans intercesseur — était l'orgueilleux roi Nemrod. À sa demande, architectes et ouvriers se seraient mis à la tâche jusqu'à ce que Yahvé rappelle aux hommes les limites de leurs pouvoirs. Il aurait alors introduit la multiplicité des langues de façon que, les bâtisseurs ne pouvant plus communiquer entre eux, la construction soit interrompue. Afin de définitivement les punir, Dieu aurait ensuite dispersé les hommes sur toute la surface de la Terre.

Le récit de la Genèse semble jouer sur les termes hébreux Bābhel (« porte du ciel ») et bālāl (« confusion »). L'histoire de la tour de Babel a probablement été inspirée par la destruction de la



célèbre ziggourat d'Etemenanki, édifice de sept étages restauré au viie siècle av. J.-C. par les souverains babyloniens Nabopolassar et Nabuchodonosor II. » adepte du naturalisme, avec des œuvres comme *En ménage* ou *À vau-l'eau*, Huysmans cherche, avec *À rebours*, à « briser les limites du roman, y faire entrer l'art, la science, l'histoire et ne plus se servir de cette forme que comme d'un cadre pour y insérer de plus sérieux travaux ». (Encarta, 2005)

On constate clairement, dans le récit juif de la diversité linguistique et la variété sociétale de l'homme sur terre, l'esprit de la rivalité entre Dieu et l'homme, une vision connue du judaïsme sur la relation de Dieu avec l'homme, tout contraire à la vue islamique, laquelle prend la diversité des hommes en langue et en couleur, entant signe de Dieu, un signe de connaissance de Dieu. « *Et parmi Ses signes la création des cieus et de la terre et la variété de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a en cela des preuves pour les savants* ».

### Sauvegarde de la culture humaine en instituant l'Etat par Dieu

Le judaïsme dit que c'est Dieu qui a semer le désaccord entre les hommes, alors que l'homme, par nature, dispose de l'accord entre eux pour avancer leur projet commun. En revanche, le Coran dit que l'homme, bien qui aie débuté sa vie mondaine dans une seule communauté unique, par sa nature animale, ignorante, hâtive, versatile, avide, ..., tend vers la dispute et c'est Allah qui, envoyant les Messagers avec *l'Ecrit* pour régler les litiges et les différends entre les gens, en instituant l'institution de *Hokm*, à savoir l'Etat, a sauvé la solidarité sociale tout en acceptant la diversité individuelle des membres de la communauté.

كَانَ النَّاسُ أُمَّةً وَاحِدَةً فَبَعَثَ اللَّهُ النَّبِيِّينَ مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ وَأَنْزَلَ مَعَهُمُ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ لِيَحْكُمَ  
بَيْنَ النَّاسِ فِيمَا اخْتَلَفُوا فِيهِ ... (البقرة - ٢١٣)

*Les gens formaient (à l'origine) une seule communauté. Puis, après leurs divergences, Allah envoya des prophètes comme annonceurs et avertisseurs; et Il fit descendre avec eux l'Ecrit contenant la vérité, pour régler parmi les gens leurs divergences, ... (Hamidullah)*

لَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا بِالْبَيِّنَاتِ وَأَنْزَلْنَا مَعَهُمُ الْكِتَابَ وَالْمِيزَانَ لِيَقُومَ النَّاسُ بِالْقِسْطِ ... (الحديد - ٢٥)

*Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance,*

*afin que les gens établissent la justice.* (Hamidullah)

Au fur et à mesure, l'homme, bien évidemment par sa nature inspirée de Dieu, fait de diverses communautés, dans les climats variés avec conditions différentes.

A travers toute société humaine, on peut constater deux aspects complémentaires de la vie humaine :

**A)** Les cultures et les coutumes propres à toute société donnée pour une durée déterminée du temps ou une région particulière (la coutume propre, particulière, régionale, عرف خاص), qui sont variables d'un peuple à l'autre, ainsi que celle d'un seul peuple tout au long du temps. Il s'agit, en fait, d'un système d'actions, d'omission, de compréhension, de valeurs (prescriptions coutumières) et de normes communes (l'étendu horizontal), fréquentes (l'étendu profond) et impératives, ainsi que de consciences sociales selon certain. On utilise le terme coutume pour la partie de la culture qui produit des droits et devoirs et des normes sociales.

**B)** La culture et la coutume commune à toute société donnée, du passé à présent et pour toujours, et partout (la coutume universelle, mondiale, humaine, globale, عام عرف), un système mondial pareil au dit système coutumier particulier dans **A**, en plus un système de reconnaissance pour les coutumes particulières. Exe : la nécessité de la justice sociale, la référence des experts pour le peuple, les règles linguistiques telles que la validité de l'apparence de l'énoncé (حجية الظهور), la reconnaissance des transactions en vigueur dans les coutumes particulières telles que le mariage, le vente, etc. Alors, elle comprend des valeurs, des normes, des compréhension universelles humaines et un système de la reconnaissance.

On revient à ces aspects plus tard.

Dans l'ensemble des cultures particulières, on constate la diffusion de l'unité humaine dans la multiplicité des différentes capacités et possibilités à manifester l'homme dans-le-monde (**l'unité en multiplicité**, وحدت در کثرت). Voilà la liberté de choix, l'épanouissement et le développement des talents humains,.... ; lesquelles, sans cette multiplicité, n'avaient pas de possibilité de manifestation. La liberté, c'est son fruit principal.



En revanche, dans la coutume universelle, on voit l'intégrité de la multiplicité culturelle dans l'unité de la nature innée de l'homme (**la multiplicité en unité**, كثرت در وحدت). Par exemple, tout le monde a un certain culte d'adoration de Dieu. Voici la manifestation de la nature innée et le sens commun de l'homme, sans cette multiplicité en unité, on ne pourrait pas dire que des notions telles que la religion, Dieu, ..., sont des tendances universelles de l'homme, car s'il y avait eu tout au long de l'histoire, une seule communauté humaine, en observant les effets religieux ou moraux, ..., dans cette communauté unique, on n'en aurait pas pu démontrer les propres communes de l'homme, telles que la religiosité de l'homme, étant donné que ces effets seraient pris comme les effets sociétales propres à cette communauté unique. C'est pourquoi l'anthropologie, dans son sens exacte à mon avis, étant l'étude de l'homme à travers la multiplicité culturelle des groupements humains, peut être justifiée. J'utilise la culture et la coutume humaine ou la Tradition humaine ou سيرة العقلا, pour la culture et la coutume universelles, et pour celles particulières, tout simplement, la culture coutumière.

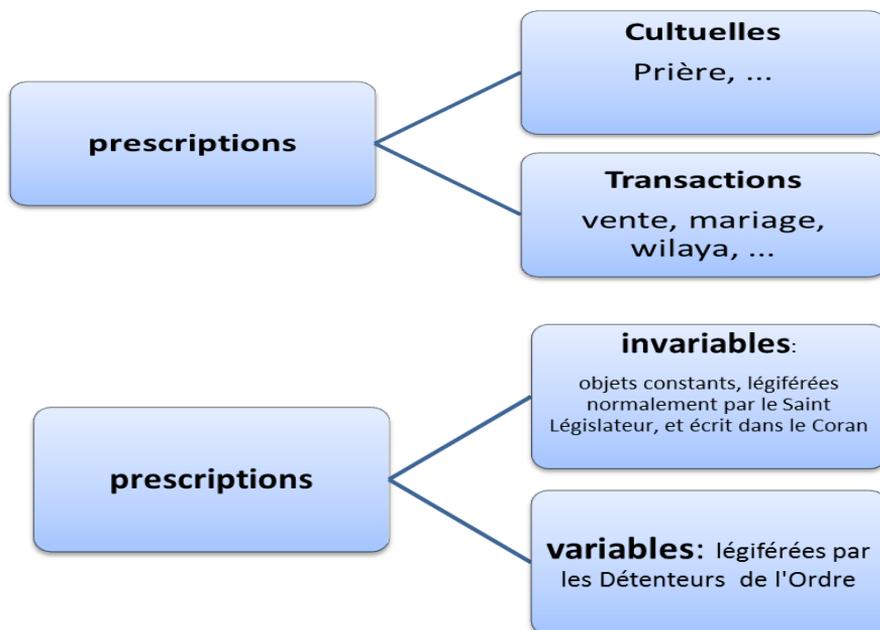
### **Zone libre ou vide**

Parmi les cas probables suivants, on en connaît seulement le premier entant un champs plutôt vide de précepte légale, où il y a un champs fécond pour utiliser les expériences humaines pour légiférer temporairement:

- Des actions délibérées humaines sans prescriptions constantes légales
- Des actions délibérées humaines avec prescriptions légales, les prescriptions inconnues ou plus précisément sans preuves (احكام غير منجز)
- Des actions délibérées humaines à propos desquelles le Livre et la Sunna sont silencieux



## Les catégories des prescriptions légales



Alors, la première zone libre importante, où la coutume particulière, par l'intermédiaire des imams infaillibles, en donnant leurs approbations, pourrait avoir une transaction efficace avec la religion, consiste dans le domaine des prescriptions variables dont l'objet est, en vérité, changeable. En principe, ces prescriptions qui sont éphémères devraient être légiférées par les Détenteur de l'Ordre (اولى الامر), l'imam infaillible.

... وَ شَاوِرُهُمْ فِي الْأَمْرِ فَإِذَا عَزَمْتَ فَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُتَوَكِّلِينَ (آل عمران - ١٥٩)

*Et consulte-les à propos des affaires; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance.* (traduction de Hamidullah)

### Explication sur le point de variabilité des prescriptions

Les éléments d'une disposition légale déontique :

- 1) **Hokm** : L'obligation, l'interdiction, ..., l'impureté, la propriété ...
- 2) **Complément du hokm** : les actions délibérées humaines
- 3) **Objet du hokm** : le fait dont l'existence est supposée pour l'actualité du hokm



#### 4) Complément du complément du hokm

On applique ces parties dans un exemple :

لا تشرب الخمر **ne bois pas de vin**

- 1) Hokm : l'interdiction
- 2) Complément du hokm : boire
- 3) Objet du hokm : responsable, du vin,
- 4) Complément du complément du hokm : du vin

إذا دخل الوقت فصل **En arrivant le temps d'appel, fais la Prière**

- 1) Hokm : L'obligation
- 2) Complément du hokm : La Prière
- 3) Objet du hokm : responsable, arrivée le temps d'appel
- 4) Complément du complément du hokm : -----

Parmi ces éléments de la prescription, c'est le changement de l'objet qui entraîne la variabilité du hokm. Si l'objet change, alors le hokm changerait aussi. Et si le hokm change, on découvre que l'objet a changé.

Exemple : Manger du porc est illicite. En cas de force majeure, il est réellement licite. اضطرار : Le cas de force majeure, par définition, est tout événement inévitable et contraignant, qui impose à quelqu'un sa conduite, qui libère le responsable de son obligation. Il enlève la capacité, un élément essentiel, qui est à côté de la raison et la majorité une condition rationnelle de la responsabilité, d'où, l'actualité de l'interdiction du manger du porc.

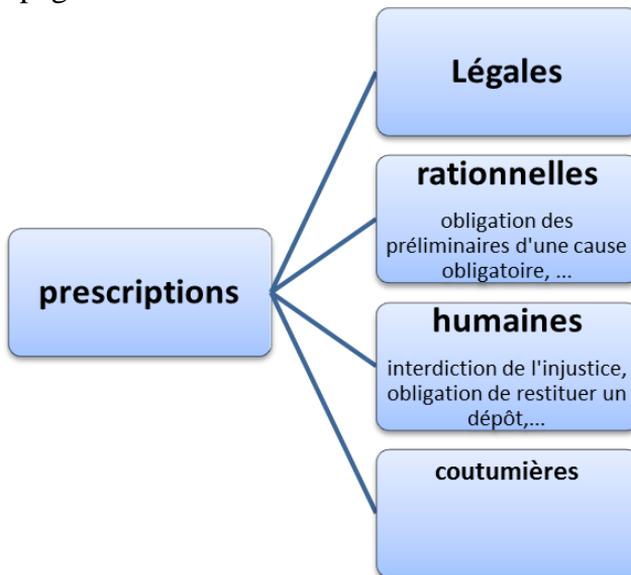
Dans les cas où il y a de La préjudice et du dommage(ضرر), de la surcharge(حرج) ou de la force majeure(اضطرار), ... dont la faute est un complément logique ou légale de l'objet pour une prescription légale, qu'elle soit individuelle ou non, le hokm perd son actualité.

De même, dans le cas où la prescription a un rôle social, l'objet aura en plus, un complément logique, à savoir, lors que cette prescription cause des dommages, désordres et les troubles graves à l'ordre public, perdant ses intérêts ou son rôle sur l'organisation sociale, elle ne sera plus actuelle, car l'objet n'existe plus. Il est évident que la connaissance de ces cas a besoin parfois d'une compétence immense sur le Fiqh et la situation sociale.

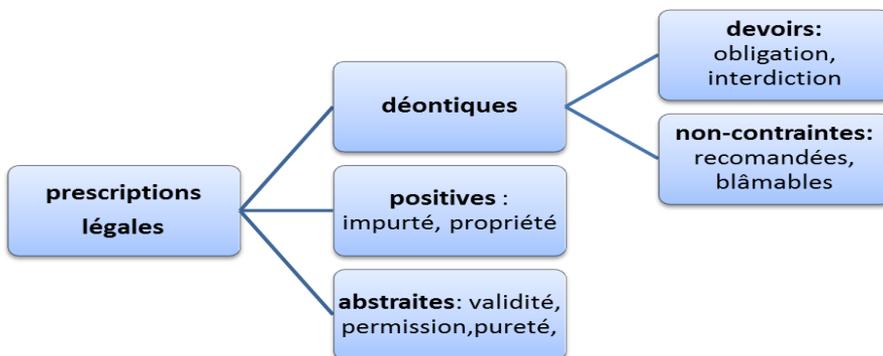
Note : les sunnites acceptent qu'on ne peut pas tirer le décret de tout objet du Livre et de la Sunna, c'est à cause de ces trous, ils utilisent les méthodes incertaines comme Qias, Istehsan, Masaleh à



côté des hadiths qui n'ont aucune origine religieuse comme l'action des compagnons.



### Zone de l'obéissance



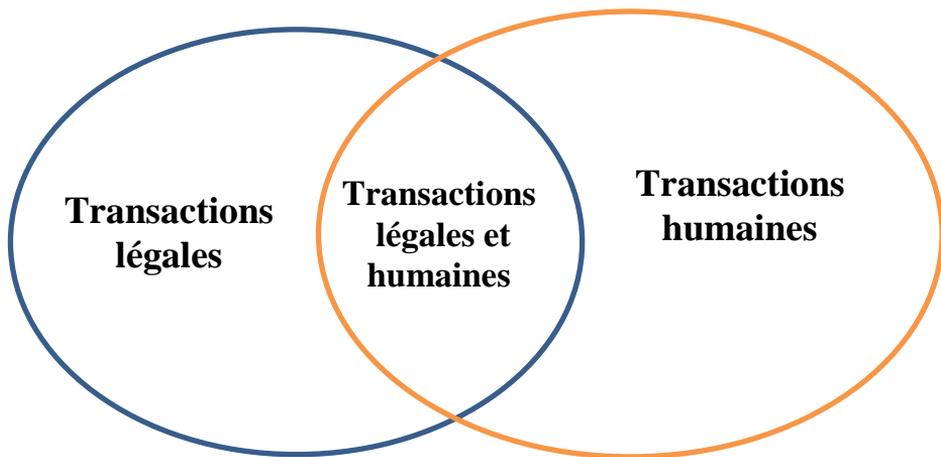
La seule zone de l'obéissance obligatoirement parmi ces groupes de prescriptions, ce sont les devoirs, c'est-à-dire les obligations et les interdictions. Alors, si Dieu déclare, par exemple, la nullité d'un acte de transaction sans avoir un devoir à côté, l'homme n'est pas obligé de la respecter, et lorsque ledit acte n'est pas considéré nul de la part de la coutume actuelle en vigueur, on peut l'attribuer ses effets légaux.

Exe : les ventes au 6 heures du matin sont nulles, déclaré par Dieu, mais les fidèles, à cause d'un certain prétexte, continuent à leurs ventes et achats à l'heure même, de telle sorte qu'ils font une

coutume. Dans ce cas-là, cet acte est une vente valide et si on accepte l'apparence du verset *اوفوا بالعقود*, il est légalement obligatoire de respecter cet acte. Oui, si la loi déclare la nullité de cet acte, il sera nul, même si la coutume en vigueur le pratique, parce que c'est la Tradition humaine qui compte, et dans la Tradition humaine, tout acte contre la loi est invalide. En fait, on constate deux regards différents sur les normes de transactions. La majorité des savants anciens disent qu'il y a deux systèmes de transactions :

- 1) le système légal de transactions (دستگاه شرعی معاملات),
- 2) le système humain (dans la Tradition humaine) de transactions (دستگاه عقلایی معاملات)

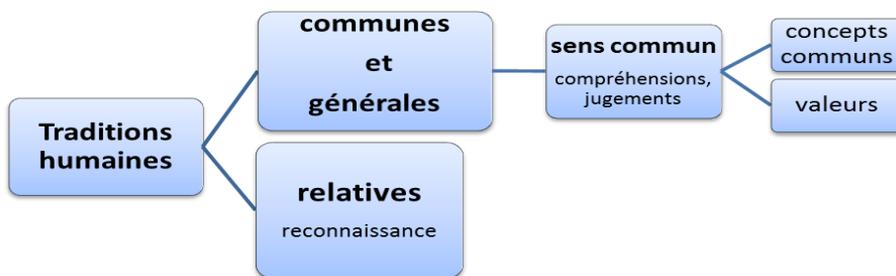
Ils disent alors, pour toute notion comme la validité, la propriété, le mariage, ..., il y a une validité au sens légal et l'autre au sens humain. Un mariage légal et l'autre humain. Ils essaient alors, de trouver pour chaque acte transactionnel afin de le rendre valide légalement, un argument favorable à partir des sources légales, et dans le cas de défaite, le silence favorable de la Charia à son sujet.



Mais, selon certains d'autres, il y a un seul système de transactions, celui Humain. Alors, si on constate un acte transactionnel pratiqué au moins dans une coutume bien qu'il ne soit pratiqué par d'autres coutumes, mais reconnu par la Tradition humaine, sans faire l'objet d'aucune interdiction efficace de la part

de la Charia, on le qualifie de valide, et l'attribue tous les effets légaux. On entend par l'interdiction efficace, une interdiction qui a pu changer la coutume. L'interdiction légale en soi, rend cet acte illicite et interdit, mais pas invalide lorsque la coutume en question, le pratique et se considère humain. Il n'y a aucune implication entre l'interdiction et l'invalidité d'un acte de transaction. En fait, si un acte est légalement interdit, il le sera quand il est valide, sinon, l'acte invalide et inefficace ne fait pas l'objet de l'interdiction.

Quand on parle de la façon des sages, ou bien la Tradition humaine, il faut faire attention qu'à propos de la reconnaissance de la validité d'un acte transactionnel par humains (عقلا), on ne veut point dire que tout le monde le pratique ou tous les gens avaient et ont la même coutume à son sujet. En fait, la majorité a une compréhension tout à fait différente. Elle prend la tradition humaine en tant que le comportement commun parmi tous les gens, sur la question de la reconnaissance des actes. Chez nous, tout d'abord, il n'y a que des Coutumes (les gens d'une coutume) ; il n'y a pas un groupe à part sous le nom de sages (عقلا), ce sont les Coutumes qui décident pour les autres coutumes.



L'ensemble de toutes les Coutumes, depuis toujours, fait les Humains, qui en plus de la raison individuelle, jouissent de la raison collective produite par les expériences accumulées des humains tout au long de la vie en société, ayant pour la base la nature innée de l'homme. Pour les Humains, ce qui compte, consiste dans tout ce qui règle l'ordre social d'après leur raison collective.

L'objet des Traditions humaines consiste dans :

- Preuves et indices (حجج وامارات) : l'indice de la main, la



nouvelle du crédible, ....

- Valeurs(حسن و قبح)

- Actes transactionnels au sens général : vente, mariage,

Pour exercer les preuves humaines dans le domaine de la Charia, on a besoin de l'approbation du Maître, au moins comprise par Son silence favorable, car c'est Lui qui dispose de la liberté de choisir n'importe quel indice tant preuve entre Lui et l'homme, étant parmi les indices courants dans la vie humaine.

Je tiens à dire quelques mots sur l'analyse de certain maître actuel de la science de Usuls(les fondements du Fiqh), sur le sens des Traditions humaines : « Quant aux actes transactionnels, il y a une compréhension connue des savants sur les Traditions humaines, dirait-on, on pourrait trouver une seule pratique commune à toutes les Coutumes, pour tous les temps et toutes les régions. On n'accepte pas cette analyse des Tradition humaines.

Une coutume qui est en pratique auprès une Coutume quelconque, sera Humaine si les autres Coutumes la reconnaissent. Par exemple, pour le mariage, on peut trouver plusieurs coutumes. Les Mages, selon quelques récits, se marient avec la sœur, la mère, etc. Ce type du mariage est Humain, c'est-à-dire que les autres Coutumes le reconnaissent et appliquent dans la Coutume en question, les effets d'un mariage valide sur cet acte, bien qu'aucune d'entre elles ne le pratique pas. Si la Charia réussit d'établir une Coutume dans laquelle le mariage avec les sœurs est invalide, ce dernier sera aussi invalide chez les Humains ; Et si elle ne réussit pas, ce type du mariage, alors qu'il est interdit légalement, sera valide Humainement et on peut appliquer sur cela les effets légaux d'un mariage valide ».

Ce point de vue a beaucoup d'effets sur la jurisprudence. Selon ces maîtres de Usuls, les coutumes transactionnelles de chaque Coutume seront valides automatiquement, sans avoir besoin de chercher aucune approbation légale, à condition qu'elles soient Humaine. Tout cela nous ouvre un autre chemin de transaction entre la religion et la culture. Un autre domaine important de transaction entre la culture et la religion consiste dans la connaissance de la religion. Le Sens Commun nous aide pour la question des sens apparents du Coran et du hadith.



## Conclusions

1- La relation entre la religion et la culture se résume en deux parties principale : réalisation, découvrir

2- La religion reconnaît les cultures, les coutumes et la tradition humaine tant qu'elle ne sont pas contre la nature innée de l'homme et les décrets divins

3- En instaurant l'Etat, la religion a bien sauvegardé la tradition humaine et sa patrimoine de se détruire et de se dévier

4- On peut utiliser les coutumes transactionnelle reconnues par la charia(selon la majorité des savants musulmans), non interdites par la charia, soient reconnues par la charia(selon certains), et soient non reconnues(selon certains d'autres)

5- La culture est le support de la descente de la religion

6- Par approbation des imams infaillibles et puis, dans le cas où nous sommes privés d'eux, dans la zone vide de préceptes légales, l'islam consulte les coutumes et la tradition humaine, entendant éduquer l'homme par cette démarche.

7- Pour les détails des interactions réciproques, il faut s'adresser les livres du Fiqh.

## *Bibliographie*

- [1] Al- Mizan, Tabatabaii,
- [2] Maqaiis allugha(1979), Ibn Fares, Ahmad
- [3] Encyclopédie Encarta(2005)
- [4] Grand dictionnaire de la philosophie(2003), Blay, Michel
- [4] La Bible(2005), Soleil d'orient,
- [5] Traduction du Coran, Hamidullah
- [7] Le Petit Robert (2012), Robert, Paul



